

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE
DE LA COMMUNE DE POUILLON (LANDES)
Séance du 23 décembre 2024**

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le

ID : 040-214002339-20241223-DEL74-DE



Présents : M Thierry LE PICHON ; M Gilles LAHITTE ; M Jean-Luc FREUCHET ; Mme Régine TASTET ; M Pierre FLORIMONT ; Mme Corinne TASTET ; M Michel LALANNE ; M Jacques BOURRETERE ; M Jean-Bernard NASSIET ; Mme Magalie CAZENAVE ; M François LASSERRE ; M Gabriel AFONSO ; Mme DARRICAU-DUFAU Sandrine ; M Philippe DUROSOY ; M Henri LASSERRE ; Mme Isabelle GILARDOT ; M Jean LALANNE ; M Jacques LAVIELLE

Procurations :

Mme Mathilde DUBECQ à Mme Corinne TASTET
Mme Diane LACHERAY à Mme DARRICAU-DUFAU Sandrine
Mme Marie-Josée SIBERCHICOT à M Michel LALANNE
M Bruno TRAVERT à M Gilles LAHITTE
Mme Pascale VOGT à Mme Régine TASTET

Secrétaire de séance : Corinne TASTET

Dél 2024 12 074 : Election des Adjointes

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L 2122-1 et suivants et L 2122-7 et suivants ;

Considérant qu'il convient d'élire les Adjointes selon les modalités prévues par l'article L 2122-7-2 du CGCT ;

Le Conseil Municipal a choisi pour Secrétaire : Corinne TASTET. Deux assesseurs ont été désignés : Régine TASTET et François LASSERRE.

Il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'élection des Adjointes au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, conformément aux dispositions prévues à l'article L 2122-7-2 du CGCT.

Présentation des candidatures :

Liste LE PICHON :

- Gilles LAHITTE
- Marie-Josée SIBERCHICOT
- Jean-Luc FREUCHET
- Régine TASTET
- Pierre FLORIMONT
- Corinne TASTET

Election : chaque conseiller municipal a remis, au Président, son bulletin de vote.

Dépouillement :

Nombre de bulletins : 23

A déduire (blancs, nuls) : 5

Reste pour suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 9

A obtenu : Liste LE PICHON : 18 voix

Les conseiller(e)s inscrit(e)s sur la liste LE PICHON qui a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont proclamé(e)s ADJOINTS, dans l'ordre suivant :

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le

ID : 040-214002339-20241223-DEL74-DE



1. Gilles LAHITTE
2. Marie-Josée SIBERCHICOT
3. Jean-Luc FREUCHET
4. Régine TASTET
5. Pierre FLORIMONT
6. Corinne TASTET

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Pour extrait certifié conforme, POUILLON, les jours, mois et an susdits,

La secrétaire de séance,
Corinne TASTET.

Le Maire,
Thierry LE PICHON.

